

loger sous son humble toit tous ceux qui sont en âge de scolarité. Cependant, durant les soixante-dix années de son existence, près de quatorze cents ont été convenablement instruits. Leur intelligence s'est ouverte à toutes les vérités de la foi et aux connaissances les plus diverses. La science, la patience, l'habileté de leurs maîtres ont opéré en eux les prodiges que le Christ opérerait par sa toute-puissance sur les pauvres sourds-muets qui lui étaient présentés. Leurs yeux ont appris à lire sur les lèvres la pensée de leurs semblables, leur langue s'est en quelque sorte déliée et leur a permis de communiquer avec la société dont ils se trouvaient autrefois séparés, leurs mains se sont familiarisées avec des métiers au moyen desquels ils gagnent honorablement leur vie, ils sont devenus des citoyens qui élèvent d'honorables familles et peuvent remplir tous leurs devoirs de chrétiens.

Voilà, nos très chers frères, l'oeuvre que vous appréciez et aimez déjà et à laquelle nous vous demandons de donner votre plus sympathique encouragement. C'est la première fois, du reste, que l'institution de Saint-Viateur s'adresse à la charité individuelle des catholiques. Pour nos pauvres sourds-muets, nos très chers frères, au nom de Notre-Seigneur lui-même, nous vous tendons la main. Nous serions reconnaissant à messieurs les curés qui croiraient pouvoir organiser dans leur paroisse une collecte à domicile par un comité de dévoués zélateurs ou zélatrices.

Mais afin que tous les fidèles sans exception aient l'occasion de participer à cette oeuvre de philanthropie chrétienne en même temps que de patriotisme, nous voulons qu'une quête spéciale soit faite, le neuf novembre prochain, à chacune des messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. En retour de ces dons généreux, nous prions, nos très chers frères, le Dieu qui a promis de ne pas laisser sans récompense le simple verre d'eau donné en son nom de répandre sur vous et sur vos familles ses plus précieuses bénédictions.